

Si vous ne parvenez pas à lire cet e-mail, cliquez [ici](#)



Visites guidées (pédestres ou avec des ânes), animations culturelles (escape games...), ateliers pédagogiques, conférences... en Sud-Charente et Nord-Ouest Dordogne.

Avril 2021

"Le secret des corneilles de Blanzaguet"



Prochainement : Animation culturelle ludique

Venez découvrir le charmant **bourg de Blanzaguet**, son **patrimoine** et son **histoire** en participant librement à une **activité ludique** !

Pour révéler le « **Le secret des corneilles de Blanzaguet** », vous devrez résoudre des énigmes tout en flânant dans le village. Parcourez ses ruelles, découvrez ses sites et ses monuments... à la recherche des «corneilles»...

Animation disponible courant mai (pour connaître la date, consulter www.leséchappéesvertes.com), selon les conditions sanitaires en vigueur.

Animation offerte par
la **municipalité de Blanzaguet Saint-Cybard**,
créée par "Les Echappées Vertes",
libre d'accès, en autonomie et gratuite ;
disponible sur place également en QR code.

COUP DE CŒUR

Blanzaguet



La commune actuelle, **Blanzaguet Saint-Cybard** est formée de la réunion de trois villages : Blanzaguet, le Peyrat et Saint-Cybard. Le bourg de Blanzaguet se situe entre Villebois-Lavalette (en Charente) et La Rochebeaucourt (en Dordogne), bordé par le Voultron...

Historiquement, le bourg, sis en Angoumois, était un fief des seigneurs de Villebois. En revanche, les églises de Blanzaguet, de Saint-Cybard et du Peyrat dépendaient du diocèse de Périgueux. Le nom de «Blanzaguet» est une dérivation de «petit Blanzac» auquel est ajouté le suffixe «ac»/«acum» qui induit « le domaine d' » un riche romain. La présence romaine n'est pas surprenante dans la région puisque la voie romaine appelée le « chemin Boisé » reliait les cités de Vesuna (Périgueux) à Mediolanum Santonum (Saintes) et passait non loin d'ici. Concernant le suffixe « et », il s'agit d'un diminutif occitan.

Le château & ses seigneurs

La tour des Poitevin de Blanzaguet est mentionnée dès le XIII^{ème} siècle. A la même époque, un certain Itier Poitevin est cité...

Vers 1560, Marguerite de Poitevin, dame de Blanzaguet, épousa François de Xans ou Sans qui devint alors le seigneur de Blanzaguet.

Les Galard de Béarn conservèrent le château de Blanzaguet jusqu'au mariage de Jeanne de Galard, en 1757 ou 1759, avec Philippe-Paul de Maillard qui vendit le château en 1762, à François d'Aubert d'Aubœuf, dernier seigneur jusqu'à la Révolution.

En 1867, la commune acheta le château qui devint alors la mairie, l'école... A la fin du XIX^{ème} siècle, l'aile ouest du château fut aménagée pour accueillir le presbytère.

Aujourd'hui, l'édifice abrite la mairie et des logements...

L'Eglise

L'église romane «Saint Pierre-Saint Paul» a été construite au XII^{ème} siècle.

A l'origine sous le vocable de Saint-Pierre, elle appartenait à l'archiprêtré du Peyrat (où se trouvait aussi un prieuré) et dépendait du diocèse de Périgueux. Elle dispose d'une nef unique terminée par un chevet en abside avec arcades, couvert de lauzes. Le clocher dont la partie supérieure a été détruite, probablement pendant les guerres de religion (au XVI^{ème} siècle), a été reconstruit avec quatre baies rectangulaires.

A l'intérieur, la nef, de trois travées, est voûtée en berceau brisé sur doubleaux.

Le clocher repose sur un faux-carré surplombé d'une coupole sur pendentifs. L'abside semi-circulaire est voûtée en cul de four. Les statues de Saint Pierre et Saint Paul dateraient du

La sacristie a été ajoutée au XIX^{ème} siècle. L'autel, le chemin de croix, le confessionnal, la cloche, et probablement la chaire datent de la même époque.

En 1920, l'église est classée Monument Historique. Enfin, les vitraux, les lustres et les tableaux sont contemporains. A l'extérieur, le portail de la façade ouest dispose de trois voussures reposant sur des colonnettes surmontées de chapiteaux. Les plus anciens sont décorés de feuillages ou d'animaux et de feuillages entrelacés. Au-dessus du portail se trouve une baie romane étroite. Dans les années 2000, l'église a été restaurée.

Arboretum

L'arboretum a été créé en 2000, avec la volonté de prolonger le travail de mise en valeur du bourg, en traitant cet espace naturel comme un jardin, un lieu de promenade...

Face à l'église et bordant le château, sur la terrasse, se trouvent des jardins thématiques : un jardin de curé rappelant l'ancien presbytère aménagé auparavant dans une partie du château, des massifs de fleurs bordés de haies basses, souvenirs des jardins à la française qui ont pu animer l'ancien parc du château... Un futur jardin médiéval devrait compléter prochainement l'ensemble. En contrebas, dans le parc, différentes essences sont plantées... Et au milieu des

En 1616, Marie de Sans épousa Charles de Galard de Béarn. Leur fils, Charles, forma à partir de 1649 un rameau détaché de la branche comtale des Galard de Béarn : celle des Galard de Béarn de Blanzaguet.

XVII^{ème} siècle, tout comme la statue de la Vierge et l'ange qui sont dans la nef et probablement réemployés... Les fonts baptismaux dans la nef datent du XVIII^{ème} siècle.

arbres, une « curiosité » intègre la nature, à moins que ce ne soit l'inverse. Olivier de Sépibus, plasticien et photographe, a conçu «Submersion»...

Article réalisé par
"Les Echappées Vertes";
Copyright 2021 :
ne pas reproduire sans autorisation



SITUATION DES GUIDES-CONFÉRENCIERS

Pour rappel, le tourisme représente 7,4 % du PIB (Produit Intérieur Brut national en 2017) et la France est le pays le plus visité au monde. Aussi, notre région Nouvelle-Aquitaine a un poids élevé dans le tourisme national. Cependant, les activités culturelles, artistiques et plus généralement de loisirs ont été estampillées « **non essentielles** ». Parmi ces professions durement touchées par la crise sanitaire qui dure depuis plus d'un an, se trouvent les **guides-conférenciers**.

Les guides-conférenciers exercent une **profession reconnue et réglementée par la loi** : ils sont titulaires d'une carte professionnelle qui équivaut à une certification que sanctionne une formation au moins de niveau licence, délivrée par les préfets de département et de région. Les guides-conférenciers jouent un **rôle essentiel dans la présentation et la valorisation du patrimoine historique et culturel** français. Ils mettent en valeur l'architecture, les lieux, la culture, l'artisanat local, la gastronomie... tout ce qui constitue notre patrimoine : le « grand » et le « petit » !

Privés de toute activité pendant la période de confinement, les guides-conférenciers se trouvent encore aujourd'hui dans une **situation très difficile** du fait de la fermeture (depuis fin octobre 2020) des lieux pour lesquels ils travaillent : sites et monuments historiques, musées... Déjà, **depuis 2019, les guides-conférenciers étaient dans une situation très délicate car tributaires de l'actualité** : les attentats, la crise des gilets jaunes, et les grèves (SNCF, retraite...) et aujourd'hui, **la pandémie du Covid-19 les fragilise au plus haut point**. L'annonce du premier confinement avait fait l'effet d'une douche froide au sein d'une profession déjà mise à mal. Des visites avec des associations, des groupes scolaires, etc, étaient prévues, annulées du jour au lendemain... et n'ont pas pu être reportées pour la grande majorité.

Ainsi, les guides-conférenciers souffrent de **précarité** et ce quel que soit leur statut : employés

saisonniers, vacataires pour différents employeurs et dans différents départements ou régions, auto-entrepreneurs... ou cumulant plusieurs de ces statuts pour pouvoir vivre décemment.

Aussi, pendant la crise sanitaire, il y a une **disparité de l'accompagnement en fonction des statuts** : certaines collectivités ont accompagné les guides-conférenciers en honorant les prestations qui n'avaient pas pu être réalisées du fait de l'interruption brutale des activités, d'autres collectivités n'ont rien fait... Les auto-entrepreneurs ont pu bénéficier du fonds de garantie mis en place par l'Etat, calculé sur le chiffre d'affaire de l'année précédente, déjà compliquée (voir ci-dessus)... Mais les aides accordées aux auto-entrepreneurs n'arrivent qu'occasionnellement et parfois à des taux très bas en fonction des saisons (curieusement, les charges -Urssaf, CFE-, elles, elles arrivent, même quand les bénéfices mensuels sont inférieurs à 100€ (énorme salaire!!!). Enfin, les salariés ont pu prétendre au chômage pour activité partielle...

A ce jour, **l'incertitude concernant la situation sanitaire actuelle rend la poursuite de l'activité particulièrement périlleuse**. Certains guides-conférenciers se retrouvent sans autre ressource que le RSA (Revenu de Solidarité Active), soit 564 € par mois ; d'autres, de **45 à 50%, sont carrément sans ressources depuis le début de l'année 2021 et envisageraient de changer de métier** selon la FNGIC (Fédération Nationale des Guides Interprètes et Conférenciers) !

Enfin, les dernières annonces présidentielles évoquent la **réouverture "mi mai" de "certains lieux de culture" puis "un calendrier de réouverture progressive"**. Cela donne **peu d'espoir quant à une possible réouverture globale des lieux et monuments historiques et culturels...** De plus, les **sanctions pour les regroupements de plus de 6 personnes** (qui devraient être toutes domiciliées dans un rayon de 10 kms !) **sonnent définitivement le glas d'une profession considérée « non essentielle »** ! En effet, l'impossibilité de réunir plus de 6 personnes sur la voie publique empêche toute forme de travail avec des groupes (travail à perte même pour un groupe de 10 personnes au regard des tarifs individuels habituellement appliqués, environ 5 €...), ce qui revient à une **interdiction totale de travailler** !

Angélique Lamigeon, "Les Echappées Vertes" (*guide-conférencière, entrepreneuse salariée / vacataire*)
Pascale Lacourarie "Un Guide & Vous" (*guide-conférencière, auto-entrepreneure*)
Silvio Pianezzola "Silius Artis" (*guide-conférencier, auto-entrepreneur / vacataire*)

Pour soutenir les guides-conférencier.es : [pétition en ligne](#)



ANIMATIONS au château de Villebois-Lavalette... et ailleurs !

Reprise dès autorisation, sous réserve de l'évolution sanitaire !



Pour toutes nos (futures) activités, nous garantissons une sécurité sanitaire optimale à nos visiteurs, et avons établi un protocole de mesures.

(Même masqué(e)s, gardons le sourire !)

Et "Sur les chemins de traverse" ...

actualité de nos partenaires guides-conférenciers

Site web



Silvio Pianezzola

<https://www.silius-artis.com/>

Un Guide & Vous

<https://www.facebook.com/UnGuideEtVous/>

AUTRES ACTIVITÉS :

www.lesechappeesvertes.com

© 2021 Les Echappées Vertes

www.lesechappeesvertes.com

06 23 31 12 26

Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur [Les Echappées Vertes](http://www.lesechappeesvertes.com).

[Se désinscrire](#)